

30^e sommet ordinaire arabe à Tunis :

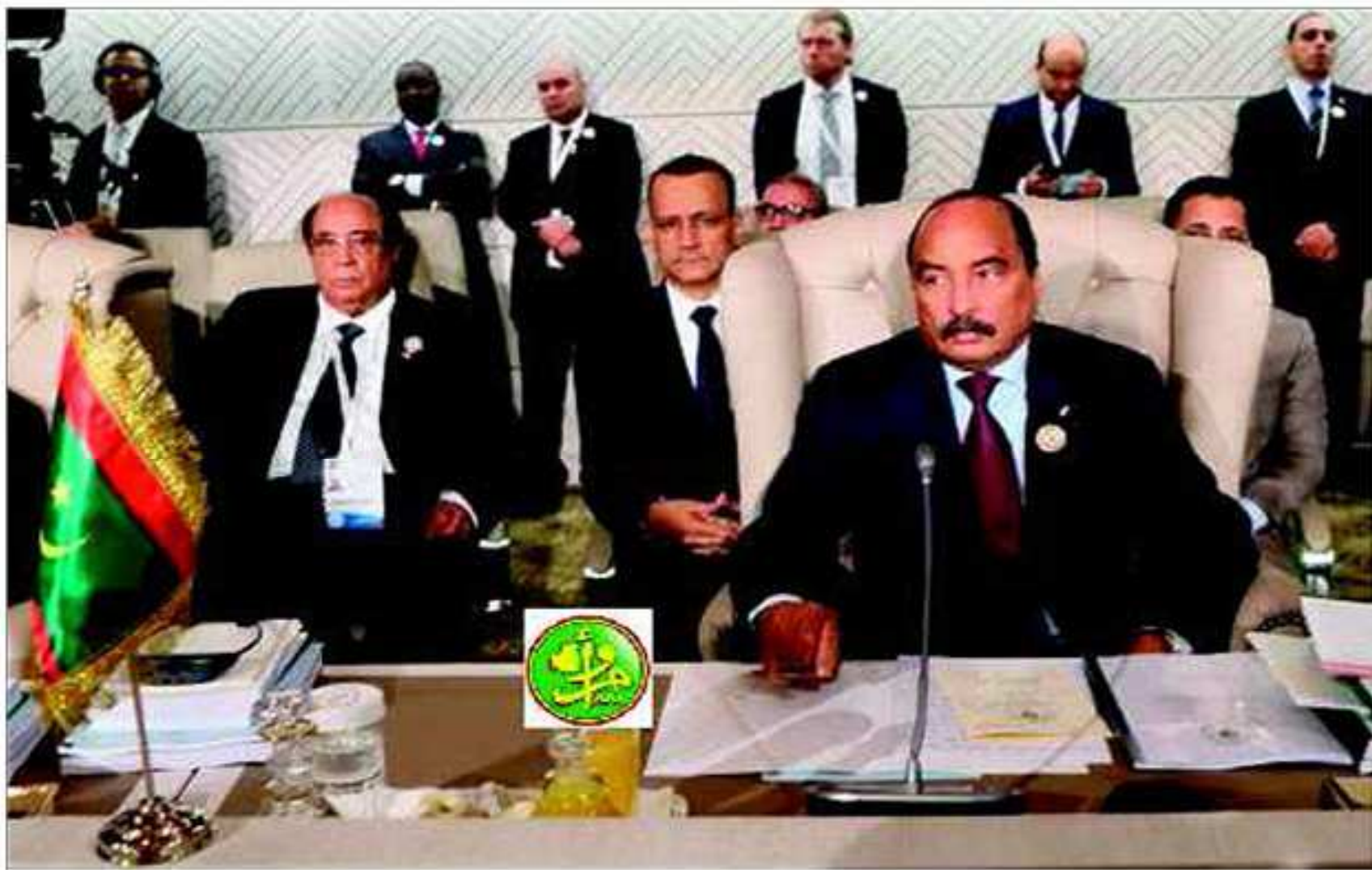
Le Président de la République appelle à relever le niveau d'efficacité de l'action arabe commune

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est arrivé hier soir à Nouakchott en provenance de Tunis où il a prononcé, dimanche, un important discours au cours de la cérémonie d'ouverture du 30^e sommet arabe ordinaire tenu à Tunis.

Dans ce discours, le Chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'ancrer la bonne gouvernance et de renforcer les libertés individuelles et collectives dans le monde arabe, de libérer les énergies des jeunes, de permettre l'autonomisation de la femme, d'associer le citoyen arabe dans la gestion des affaires publiques pour faire face aux défis auxquels notre Nations arabe est confrontée.

Il a, aussi, souligné l'impérieuse nécessité de resserrer les rangs pour permettre à la nation arabe d'occuper la place qui lui revient à tous les niveaux.

Il a affirmé que la première priorité doit être de ramener la paix et la sécurité dans l'Ouma arabe, d'éradiquer la violence et l'extrémisme, de propager les valeurs de tolérance et de fraternité et de favoriser la culture du dialogue. Lire pages 3 et 4



Le Chef de l'Etat supervise la cérémonie de réception d'un nouvel avion de Mauritania Airlines de type "Ambraer 75"



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a supervisé, samedi matin à l'Aéroport international de Nouakchott Oum Tounsi, une cérémonie de réception d'un nouvel avion de type Ambraer 75 au profit de la société Mauritania Airlines parmi les deux nouveaux avions que la société vient d'acquérir de la part

de l'Etat du Brésil. Les deux nouveaux avions qui viennent de sortir d'usine sont d'une capacité, chacun, de 76 places dont 12 en première classe.

La réception du second avion interviendra le mois prochain, selon le directeur de Mauritania Airlines.

Ce type d'avion dispose de deux moteurs. Ses caractéristiques tech-

niques lui permettent de voler de manière sûre dans toutes les conditions climatiques.

L'acquisition de ces deux avions donnera un plus de qualité à la flotte de la société Mauritania Airlines tout comme elle permettra d'accroître le nombre de vols et d'élargir les services de la société au plans intérieur et extérieur.

Lire page 4

Le Président de la République reçoit une délégation de l'UE



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, vendredi au Palais présidentiel à Nouakchott, une délégation européenne conduite par M. Stéfano Manservisi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement à la commission de l'Union Européenne. A sa sortie d'audience, M. Stéfano Manservisi s'est déclaré très heureux d'être reçu par le Président de la République avec lequel ses col-

lègues et lui ont eu des échanges féconds sur plusieurs sujets intéressant les deux parties, faisant remarquer que la Mauritanie et l'UE entretiennent d'excellentes relations dans plusieurs domaines.

Au sujet de l'accord sur le soutien budgétaire signé auparavant, le responsable européen a précisé qu'il va permettre à la Mauritanie d'avancer dans ses réformes et dans sa gestion des finances publiques et du flux migratoire.

Lire page 4

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sécurité	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

BANQUES

BAMIS	4525 14 24
BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
ORA BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

HÔTELS

Novotel Tfeila	4525 74 00
Mercure	4529 50 50
Halima	4525 79 20
Monotel Dar El Barka	4525 35 26
Paik	4525 14 44
El Houda	4525 91 90
Oasis	4525 20 11
Amane	4525 21 78
Chinguetti	4525 35 37
Sabah	4525 15 52
Koumbi Saleh	4529 50 12
Casablanca	4525 59 65
El Khater	4529 11 12
AL KHAIMA - APPART-HOTELS	4524 22 22
EMIRA	45244700 - 25001717
FAX : 45240633 -Email hotelemira@hotmail.fr -BP 3176	

COURRIER EXPRESS

DHL	4525 47 06
EMS	4525 37 70
Saga Express	4529 20 08
Universal Express	4525 33 18

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

**DIRECTRICE DE PUBLICATION,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE
MAURITANIE NNE D'INFORMATION:
Dr Khadijetou Sghair Said**

- **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :**
Maarouf Ould Oudaa
- **RÉDACTEUR EN CHEF :**
Sidi Moustapha Ould Bellali
- **SECRETARE DE REDACTION :**
Abderrahmane Ould Cheikh
- **CHEF DIVISION MAQUETTE :**
Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

AMI



FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40

30^e sommet ordinaire arabe à Tunis :

Le Président de la République appelle à relever le niveau d'efficacité de l'action arabe commune

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est arrivé hier soir à Nouakchott en provenance de Tunis où il a prononcé, dimanche, un important discours au cours de la cérémonie d'ouverture du 30^e sommet arabe ordinaire tenu à Tunis. Dans ce discours, le Chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'ancrer la bonne gouvernance et de renforcer les libertés individuelles et collectives dans le monde arabe, de libérer les énergies des jeunes, de permettre l'autonomisation de la femme, d'associer le citoyen arabe dans la gestion des affaires publiques pour faire face aux défis auxquels notre Nations arabe est confrontée. Il a, aussi, insisté sur la nécessité de resserrer les rangs pour permettre à la nation arabe d'occuper la place qui lui revient à tous les niveaux. Voici le texte intégral de ce discours:

" Au nom d'Allah Le Miséricordieux, Le Clément

Monsieur le Président de la République sœur de Tunisie, président de l'actuel sommet, Sa Majesté le Roi Selmane Ibn Abdel Aziz Al Saoud, Gardien des Lieux Saints, souverain du Royaume frère d'Arabie Saoudite, président du 29^e sommet ordinaire, Majestés, Excellences, Altesses, Messieurs les chefs des délégations, Monsieur le secrétaire général de la Ligue des Etats Arabes, Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord présenter mes sincères remerciements à mon frère, Son Excellence Monsieur Béji Kaïd Essebsi, Président de la République sœur de Tunisie et à travers lui, au peuple et au gouvernement tunisiens pour l'attention dont nous avons fait l'objet et pour l'hospitalité généreuse qui nous a été réservée, avant de féliciter Son excellence pour la présidence de notre actuel sommet et pour la bonne organisation de ce dernier. Je voudrais, également, exprimer ma grande considération et louer hautement les efforts appréciables déployés, en faveur des intérêts vitaux de notre Nation, par notre frère le Gardien des Lieux saints, Sa Majesté le Roi Selmane Ibn Abdel Aziz Al Saoud, Roi d'Arabie Saoudite au cours de sa présidence réussie de la 29^e session du sommet arabe. Il m'est, aussi, agréable de féliciter le secrétaire général de la Ligue des



Etats Arabes, M. Ahmed Aboul Gheit et ses collaborateurs pour la bonne organisation de notre actuel sommet.

Mesdames, Messieurs,

Notre sommet actuel se tient alors que notre Nation arabe vit, depuis un certain temps, des situations sécuritaires, politiques et économiques très graves et très délicates dont les conséquences ont failli détruire de nombreux pays arabes. Sur le plan sécuritaire et malgré les victoires réalisées sur le terrain contre le terrorisme, les conflits en Syrie, en Libye, au Yémen et en Somalie ont trop duré et leurs conséquences catastrophiques se sont multipliées du point de vue nombre des victimes, destruction des infrastructures, migration des populations et dislocation du tissu social. L'influence négative de cette grave situation a dépassé notre Nation arabe pour s'étendre aux zones qui nous sont limitrophes. Au plan économique, nous ne sommes pas encore arrivés au niveau d'intégration économique souhaité par nos peuples tout comme la baisse des prix des matières premières sur les marchés internationaux et la situation sécuritaire difficile dans certains de nos Etats ont influé négativement sur le rythme de développement et de croissance économique dans le monde arabe globalement. Certains milieux ont considéré que cette situation difficile occupera les Arabes et leur fera oublier leur cause centrale représentée par l'occupation

de certains de leurs territoires. Aussi, ces milieux ont pris des décisions unilatérales au sujet de questions fondamentales comme la situation

et la multiplication des pôles et où les regroupements rivalisent pour défendre leurs intérêts et consolider leurs acquis.



de la ville d'El Qods Echerrif et du Golan occupé. Israël a, lui aussi, multiplié les agressions contre le peuple palestinien et intensifié la colonisation dans les territoires palestiniens occupés. Mais quelle que soit la détérioration de la situation dans la région, la question palestinienne restera la première cause des Arabes et sa seule solution possible demeurera la solution qui garantisse au peuple palestinien ses droits légitimes, à leur tête la création de son Etat indépendant disposant de la pleine souveraineté, avec comme capitale El Qods Echerrif, sur la base des résolutions internationales s'y rapportant et l'initiative arabe de paix. La réalisation d'une paix permanente et globale dans la région reste aussi liée, en plus de la solution de la question palestinienne, au retour du Golan à la souveraineté syrienne et à la sortie de l'occupant israélien des champs de Chebaa. La réalisation de la paix au Moyen Orient contribuera à faire régner la sécurité et la paix dans le monde en général.

Cela exige de nous de rehausser le niveau de l'efficacité de notre action arabe commune à travers la conception d'une vision stratégique unifiée pour relever les défis sécuritaires, économiques et politiques auxquels nous faisons face tous et qui sont rendus plus compliqués à cause des interventions étrangères. Dans ce cadre, notre première priorité doit être de ramener la paix et la sécurité dans notre chère Nation, d'éradiquer la violence et l'extrémisme, de propager les valeurs de tolérance et de fraternité et de favoriser la culture du dialogue. Aussi, nous nous devons d'appuyer les efforts internationaux et régionaux visant à résoudre pacifiquement les conflits en Syrie, en Libye, au Yémen et en Somalie pour que ces pays frères retrouvent leur sécurité et leur stabilité. Il est donc de notre devoir de jouer un rôle pionnier et efficace dans la recherche d'une solution rapide de ces conflits garantissant la souveraineté de ces pays et préservant l'intégrité de leurs territoires.

domaine de la bonne gouvernance, d'ancrer les libertés individuelles et collectives, d'associer les citoyens dans la gestion des affaires publiques, de permettre l'autonomisation des femmes, de libérer les énergies des jeunes et d'accorder l'intérêt aux couches les plus vulnérables. C'est avec cela que se renforcent la cohésion sociale et l'unité nationale et que se consolide la confiance entre les dirigeants et les peuples. Autant se consolident les libertés, que règne la bonne gouvernance, que s'accroît le niveau d'association du citoyen arabe à la gestion des affaires publiques, autant se ferme la porte devant l'extrémisme et le terrorisme, se renforceront les conditions pour faire régner la sécurité et la stabilité et s'accéléra le rythme du développement et de la prospérité. Enfin, je voudrais insister sur le resserrage des rangs pour développer notre Nation Arabe pour qu'elle occupe la place qui lui revient à tous les niveaux, souhaitant aux travaux



Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames, Messieurs,

Nous vivons une époque délicate marquée par la mondialisation et la multiplication des tensions et où le monde bascule entre l'unilatéralisme

Majestés, Excellences, Altesses, Mesdames et Messieurs,

L'immunisation de notre Nation contre la possibilité de déclenchement de nouvelles crises exige de nous de redoubler d'efforts dans le

de notre session actuelle succès et réussite. Je vous remercie ». Les travaux du 30^e sommet ordinaire arabe ont débuté, dimanche matin à Tunis, en présence du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz et de plusieurs rois et chefs d'Etat arabes. A son arrivée à la salle des réunions, le Président de la République a été accueilli par son frère le Président tunisien, Monsieur Beji Caid Essebsi. Le Président de la République a, aussi, assisté à la photo de famille prise par les photographes couvrant le sommet. Les représentants de 21 pays arabes membres de la Ligue arabe, plusieurs délégations officielles et les secrétaires généraux des organisations internationales et régionales participent à ce sommet. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le souverain saoudien, Sa Majesté le Roi Selmane Ibn Abdel Aziz Al Saoud, a pris la parole pour faire le bilan de l'action de la présidence saoudienne du 29^e sommet arabe. Par la suite, la présidence a été transférée à la Tunisie, représentée par son Président, Son Excellence Monsieur Beji Caid Essebsi, président du 30^e sommet arabe qui assurera la présidence de l'action commune arabe au cours d'un nouveau mandat d'une année.

30^e sommet ordinaire arabe à Tunis :

Suite de la page 3

Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Abou El Gheith, a, ensuite, présenté un bilan de l'action arabe commune au cours de l'année écoulée et des efforts déployés par la Ligue arabe pour résoudre les crises dans le monde arabe ainsi que sur le rôle de la diplomatie arabe sur les scènes internationale et régionale en faveur des causes arabes et en ce qui concerne le partenariat arabe.

Les ministres arabes des Affaires étrangères avaient tenu vendredi à Tunis une réunion préparatoire au cours de laquelle ils ont débattu de tous les sujets inscrits à l'ordre du jour des dirigeants arabes. Ils ont, en outre, élaboré un projet de communiqué final du sommet.

Il est à noter qu'il s'agit du troisième sommet arabe à se tenir en Tunisie après ceux de 1979 et 2004.

Les autres sommets se sont tenus en Egypte, au Maroc, en Algérie, en Jordanie, en Irak, en Arabie Saoudite, au Soudan, au Qatar, au Liban, en Syrie, au Koweït, en Mauritanie et en Libye.

Le Président de la République était arrivé, samedi, à l'aéroport international de Tunis-Carthage, pour prendre part aux travaux de la 30^e session ordinaire du sommet arabe. Le Chef de l'Etat a été accueilli à l'aéroport par son frère et ami, Son Excellence Beji Caid Essebsi, Président de la République de Tunisie, entouré de plusieurs membres de son gouvernement et du secrétaire général de la Ligue Arabe, M. Ahmed Abou El Gheith.

Après avoir écouté les hymnes nationaux des deux pays et passé en revue des détachements des forces armées tunisiennes venus rendre les honneurs, le Président de la République a salué les hautes personnalités venues l'accueillir.

Pour sa part, le Président tunisien a salué les membres de la délégation mauritanienne accompagnant le Président de la République.

Le sommet de Tunis a examiné la situation que vit actuellement le monde arabe et les grands espoirs que ses citoyens fondent sur le sommet, surtout la réalisation du seuil minimal de solidarité interarabe permettant de dénouer les crises qui secouent la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen et d'autres pays. Rappelons que le Président de la République avait quitté Nouakchott, samedi en fin de matinée.

Le Chef de l'Etat avait été salué, à son arrivée comme à son départ de l'aéroport international de Nouakchott Oum Tounsi, par le Premier ministre, M. Ahmed Salem Ould Béchir, le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, les ministres de la Justice, de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Décentralisation, le chef d'Etat-major particulier du Président de la République, la directrice adjointe de cabinet du Président de la République, le wali de Nouakchott ouest et le vice-président du Conseil régional de Nouakchott.

Au cours de ce voyage, le Président de la République est accompagné d'une importante délégation comprenant notamment MM.:

- Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

- Moctar Ould Diay, ministre de l'Economie et des Finances

- Ahmed Ould Bahiya, directeur de cabinet du Président de la République,

- Weddady Ould Sidi Haïba, délégué permanent de la République Islamique de Mauritanie auprès de la Ligue des Etats arabes

- Ahmed Ould Bah, conseiller à la Présidence de la République

- Izid Bih Ould Mohamed Mahmoud, chargé de mission à la Présidence de la République

- Vatimetou Mint Cheikhna, chargée d'Affaires à l'ambassade de Mauritanie à Tunis

- El Haecen Ould Ahmed, directeur général du Protocole d'Etat.

Le Chef de l'Etat supervise la cérémonie de réception d'un nouvel avion de Mauritania Airlines de type "Amraer 75"



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a supervisé, samedi matin à l'Aéroport international de Nouakchott Oum Tounsi, une cérémonie de réception d'un nouvel avion de type Amraer 75 au profit de la société Mauritania Airlines parmi les deux nouveaux avions que la société vient d'acquérir de la part de l'Etat du Brésil.

Les deux nouveaux avions qui viennent de sortir d'usine sont d'une capacité, chacun, de 76 places dont 12 en première classe.

La réception du second avion interviendra le mois prochain, selon le directeur de Mauritania Airlines.

Ce type d'avion dispose de deux moteurs. Ses caractéristiques techniques lui permettent de voler de manière sûre dans toutes les conditions climatiques.

L'acquisition de ces deux avions donnera un plus de qualité à la flotte de la société Mauritania Airlines tout comme elle permettra d'accroître le nombre de vols et d'élargir les services de la société au plans intérieur et extérieur. Le Président de la République a visité l'intérieur de l'avion où il a écouté des explications sur ses équipements et ses caractéristiques techniques.

Il a, en outre, entendu des explications sur les composantes de l'avion

et les systèmes modernes dont il dispose et qui offrent le confort et sécurité. Le Président de la République était accompagné du Premier ministre, M. Mohamed Salem Ould Béchir, du ministre de l'Equipement et des Transports, M. Isselmou Ould Sid'El Moctar Ould Lehib et du directeur de cabinet du Président de la République, M. Ahmed Ould Bahiya.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par le ministre de l'Equipement et des Transports, le directeur général de la société Mauritania Airlines, l'équipage et le personnel de la société.

Le Président de la République s'entretient avec le président du Conseil de la Nation algérienne à Tunis



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a eu, dimanche, en marge du 30^e sommet ordinaire arabe à Tunis, des entretiens avec le président du Conseil de la Nation algérienne, M. Abdel Kader Saleh qui préside la délégation de son pays au sommet arabe.

Ces entretiens ont porté sur les développements sur les scènes arabe et africaine et les questions d'intérêt commun.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ismaïl Ould Cheikh Ahmed et de M. Ramdane Lamamra, vice-premier ministre, ministre algérien des Affaires étrangères.

Le Président de la République reçoit une délégation de l'UE

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, vendredi au Palais présidentiel à Nouakchott, une délégation européenne conduite par M. Stefano Manservigi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement à la commission de l'Union Européenne. A sa sortie d'audience, M. Stefano Manservigi s'est déclaré très heureux d'être reçu par le Président de la République avec lequel ses collègues et lui ont eu des échanges féconds sur plusieurs sujets intéressant les deux parties qui entretiennent d'excellentes relations dans plusieurs domaines, a-t-il fait remarquer.

Au sujet de l'accord sur le soutien budgétaire signé auparavant, le responsable européen a précisé qu'il va permettre à la Mauritanie d'avancer dans ses réformes et dans sa gestion des finances publiques et du flux migratoire. Il a ajouté que la reprise du soutien budgétaire à la Mauritanie après un certain nombre d'années de suspension et le renforcement de la coopération bilatérale pour englober des domaines importants comme la participation au programme de sécurité dans le cadre du G5 Sahel sont autant de preuves de la solidité et des liens de coopération et d'amitié.

M. Stefano Manservigi a précisé que ses entretiens avec le Chef de l'Etat ont porté, également, sur l'importance de la situation sécuritaire dans le Sahel et qu'il a souligné la pertinence l'importance de l'approche sécuritaire de la Mauritanie qui lui a



permis d'être le pays le plus stable et le plus immunisé contre la menace terroriste.

Il a poursuivi: "Si le G5 Sahel existe en tant que modèle de coopération régionale, c'est grâce à la sage initiative du Président Aziz".

M. Manservigi a, aussi, précisé que la situation au Sahel nécessite la poursuite du travail pour pouvoir être plus efficace et en mesure d'intervenir de manière intégrée.

"Au niveau politique, il y a lieu de permettre un dialogue où les pays du Sahel doivent s'engager pour résoudre les problèmes politiques et sécuritaires. Nous, la Communauté Européenne nous soutenons fortement le G5 Sahel militairement et financièrement" a-t-il affirmé. Abordant la dimension sociale dans les pays du Sahel, le directeur a réitéré la nécessité pour chaque pays d'offrir l'éducation et la santé à ses citoyens. "C'est là le modèle qui a

réussi en Mauritanie et qu'il faut généraliser aux autres pays du Sahel" a fait observer le directeur général de la Coopération européenne.

Les entretiens ont, également, porté sur le processus politique en cours en Mauritanie.

"Il s'agit là d'une rencontre amicale et efficace qui a englobé les sujets relatifs au G5 Sahel et aux questions qui intéressent l'Afrique et l'Union Européenne dans le cadre d'un partenariat de plus en plus solide", a-t-il conclu.

L'audience s'est déroulée en présence de MM. Ahmed Ould Bahiya, directeur de Cabinet du Président de la République, de l'ambassadeur, chef de Délégation de l'UE en Mauritanie, SEM Giacomo Durazzo, de l'ambassadeur, envoyé spécial de l'UE pour la région du Sahel et du chef de la Cellule de l'Afrique Occidentale.

Le Premier ministre reçoit une délégation européenne



Le Premier ministre, Monsieur Mohamed Salem Ould Béchir, a reçu en audience, vendredi à Nouakchott, une délégation européenne, conduite

par M. Stefano Manservigi, directeur général de la Coopération européenne.

Les entretiens ont porté sur les relations de coopération liant la Mauritanie et l'Union Européenne et les voies et moyens de les renforcer davantage.

L'audience s'est déroulée en présence de la directrice de cabinet du Premier ministre, Mme Vatimetou Mint Dahi, de l'ambassadeur-Chef de délégation de l'UE à Nouakchott, SEM. Giacomo Durazzo et l'envoyé spécial de l'Union Européenne pour la région du Sahel, SEM. Angel Lo-sada.

La deuxième session ordinaire du Parlement 2018-2019 s'ouvre aujourd'hui



L'Assemblée nationale a annoncé, vendredi, que la deuxième session ordinaire parlementaire 2018-2019 s'ouvre aujourd'hui, 1^{er} avril 2019 à 17 heures.

Un communiqué parvenu à l'AMI précise que le président de l'Assem-

blée nationale, en application des dispositions de l'article 52 de la Constitution et de l'article 56 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, convoque les honorables députés pour la séance inaugurale de la session.

Signature d'une convention de financement de 25 millions d'euros avec l'UE

Une convention de financement de l'ordre de 25 millions d'euros, soit 1,03 milliard MRU destinée à l'appui budgétaire de la Mauritanie a été signée, vendredi à Nouakchott, par le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Ould Kembou, par intérim ministre de l'Economie et des Finances et M. Stéfano Manservigi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement à la Commission de l'Union Européenne, actuellement en visite en Mauritanie.

Cet appui vise à accroître les capacités du gouvernement mauritanien pour la mise en œuvre de sa Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et pour soutenir particulièrement la sécurité et la gestion de la migration irrégulière.

S'exprimant pour la circonstance, le ministre délégué a précisé que cet appui s'inscrit dans le cadre du soutien qu'apporte l'UE aux réformes engagées en Mauritanie ces dernières années et qui constituent un important volet du programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, qui vise à accroître une croissance durable et inclusive au profit de l'en-



semble des citoyens.

Il a ajouté que l'appui d'aujourd'hui va renforcer le programme du gouvernement du Premier ministre, M. Mohamed Salem Ould Béchir, dans le cadre de l'adoption d'une politique économique globale orientée vers la stabilité et les réformes en matière de gestion des finances publiques et de la transparence budgétaire, ainsi que la mise en œuvre de la SCAPP.

M. Stéfano Manservigi a précisé que cette convention va renforcer significativement la coopération de la commission européenne avec la Mauritanie via la réintroduction de la modalité d'appui budgétaire.

Il a ajouté que la Mauritanie et l'Union Européenne ont des partenariats stratégiques dans plusieurs domaines dont celui du contrôle des flux de migration irrégulière et de la stabilisation sécuritaire face aux menaces terroristes et aux trafics illicites comme la drogue.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur et de la Décentralisation et de la Justice, du secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, de l'ambassadeur-chef de Délégation de l'UE à Nouakchott et de l'envoyé spécial de l'Union Européenne pour la région du Sahel.

Le ministre des Affaires étrangères à la réunion préparatoire du sommet arabe



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, a participé, vendredi à Tunis, à la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères préparatoire du 30^e sommet arabe.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est accompagné par la chargée d'Affaires de l'ambassade de Mauritanie à Tunis, Mme Vatimetou Mint Cheikhna, par l'ambassadeur au Caire et délégué per-

manent de notre pays auprès de Ligue des Etats arabes, M. Weddady Sidi Haiba, du directeur du département Monde arabe et des Organisations islamiques, par M. Abdallahi Sidi Mohamed et par le premier conseiller à la délégation permanente au Caire, M. Mohamed El Moctar Ahmedou.

Notons que le ministre avait quitté Nouakchott jeudi soir à la tête d'une importante délégation de son département

Réunion du groupe national multipartite de l'initiative pour la transparence des pêches



Le Groupe national multipartite de l'initiative pour la transparence des pêches (FITP) a tenu une réunion, vendredi à Nouakchott, sous la présidence du coordinateur de l'initiative, M. Mohamed Salem Ould Nany, directeur général des Investissements publics et de la Coopération au ministère de l'Economie et des Finances.

Le coordinateur a souligné à cette occasion que cette réunion va s'atteler à la réalisation du premier rapport de l'initiative pour la transpa-

rence dans le domaine de la pêche et à la présentation de la lettre relative à la candidature de la Mauritanie comme premier membre officiel de l'initiative de transparence.

Dans ce cadre, le coordinateur de l'initiative de transparence dans le domaine de la pêche, devenue internationale, a rappelé que celle-ci a été lancée, pour la première fois, en 2005 par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

Le rapport, qui sera réalisé par l'initiative, va permettre aux pouvoirs publics des Etats côtiers d'améliorer leur système de collecte et de publication des données relatives au secteur de la pêche, de façon complète et facile d'accès.

Le rapport permettra, également, entre autres, de faire une évaluation transparente et précise, conformément aux exigences.

Retour du ministre de la Santé



Le ministre de la Santé, Pr Kane Boubacar, a regagné Nouakchott, dimanche soir, en provenance de Washington après avoir participé du 23 au 28 mars courant, aux travaux du séminaire international sur la couverture sanitaire, organisé par des institutions internationales en

collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Au cours de ce voyage, le ministre était accompagné du directeur de l'Institut National d'Hépatologie et de Virologie, Pr. Moustapha Ould Mohamedou.

Formation à Atar sur l'imamat et les méthodes de prêcher

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Ahmed Ould Ehel Daoud, a supervisé, vendredi matin à Atar, le démarrage d'une session de formation sur le fiqh de l'imamat (modes d'exercice de la prière) et sur les méthodes de prêcher.

Cette session de formation est organisée par le ministère, en collaboration avec l'Union Nationale des Imams en Mauritanie, au profit des imams de la wilaya de l'Adrar.

A cette occasion, le ministre a souligné que cette session de formation entre dans le cadre de la stratégie globale du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel visant à développer les expertises des imams et de leurs adjoints et des prédicateurs en vue d'anéantir les enseignements et les valeurs de notre charia basée sur l'amour de l'autre, la tolérance et le pardon, conformément aux direc-



tives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

Le ministre a insisté sur l'importance de la mission qui nécessite l'acquisition de talents et d'expériences dans le domaine de l'imamat et du prêcher en vue d'un changement positif dans la façon de penser et de se comporter des fidèles.

De son côté, le président de l'Union

nationale des Imams en Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Emouhoud, a indiqué que 40 imams participent à la session de formation. Il a, aussi, rappelé la place et l'importance de la wilaya de l'Adrar dans le domaine du savoir.

Pour sa part, le maire adjoint de la commune d'Atar, M. Cheikh Maalainine Ould Cheikh Saadbouh, a souligné l'intérêt de cette session de formation, sa contribution à faire face aux réalités vécues et son rôle contre les aspects anarchiques et déferlants de la mondialisation.

La cérémonie de démarrage de la session de formation s'est déroulée en présence du wali de l'Adrar, M. Cheikh Abdallahi Ould Ewah, des autorités administratives, sécuritaires et municipales, et du délégué régional du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Lemine.

L'ambassadrice de Mauritanie à l'Unesco présente ses lettres de créance



Mme Cissé Mint Cheikh Ould Boidda, a présenté, vendredi à Paris, ses lettres de créance à la directrice générale de l'Unesco, Mme Audrey Azoulay, en sa qualité d'ambassadrice déléguée permanente de la République Islamique de Mauritanie auprès de l'Unesco. A cette occasion, l'ambassadeur a transmis les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à la di-

rectrice générale de l'Unesco, qui l'a chargée, à son tour, de transmettre ses vœux au Chef de l'Etat. Mme Audrey Azoulay a, également, apprécié le niveau de coopération liant la Mauritanie et l'Unesco. La cérémonie de remise des lettres de créance s'est déroulée en présence des membres de la délégation permanente de Mauritanie et de hauts responsables de L'Unesco.

Les lauréats du concours du Coran primés

L'Université Chinguetti Al Asriya a organisé, jeudi soir, en collaboration avec l'Institut Mohamed VI des Oulémas africains en Mauritanie, une cérémonie de distribution de prix aux lauréats du concours coranique. Les activités de la cérémonie ont comporté des récitations de Coran et des poèmes littéraires et religieux.

A cette occasion, le président du jury, M. Mohamed Ould Hemine, a loué le grand intérêt qu'accorde Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à la promotion du Saint Coran et son enseignement à travers l'impression du Livre Saint, la création de la chaîne Al Mahadra, la promotion de la radio coranique et autres activités en faveur de la religion islamique.

Il a ajouté que ce concours représente une contribution au renforcement de la coopération dans les



domaines religieux entre la Mauritanie et le Royaume du Maroc.

M. Mohamed Ould Hemine a, également, précisé que l'Université de Chinguetti Al Asriya a tenu à organiser ce genre de concours, car consciente du rôle qui lui échoit dans l'enseigne-

ment du Saint Coran et de ses préceptes.

La cérémonie de remise de prix s'est déroulée en présence du président de l'Université Chinguetti Al Asriya, de plusieurs responsables universitaires et d'intellectuel.

L'ambassadeur de Mauritanie au Singapour présente ses lettres de créance



SEM. Al Hacem Mohamed Eleyatt, a présenté, jeudi à Singapour, ses lettres de créance à la Présidente de la République de Singapour, Son Excellence Madame Halimah Yacob, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Islamique de Mauritanie auprès de Singapour avec résidence au Japon.

A cette occasion, l'ambassadeur a transmis les salutations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à la Présidente, qui l'a chargée, pour sa part, de transmettre ses salutations au Chef de l'Etat et lui réitérer sa volonté d'œuvrer au renforcement des liens de coopération unissant les deux pays.

Le comité de soutien du G5 Sahel se réunit avec ses partenaires européens



Le comité de soutien de la force conjointe G5 Sahel a tenu, vendredi à Nouakchott, une réunion avec ses partenaires européens dans les locaux du secrétariat permanent du Groupe à Nouakchott.

La réunion avait permis d'édifier les partenaires européens sur les missions assignées au comité, créé le 6

février 2018, qui consistent à servir d'interface entre la force conjointe et le secrétariat permanent, dans la gestion des fonds mobilisés pour financer les activités de la force conjointe G5 Sahel.

S'exprimant pour l'occasion, le secrétaire permanent du G5 Sahel, M. Maman Sadikou, a remercié les par-

tenaires européens pour le soutien qu'ils apportent au G5 Sahel aux plans militaire, sécuritaire et développement dans sa guerre contre le terrorisme dans la région.

Pour sa part, M. Stefano Manservigi, directeur général de la Coopération internationale et du Développement à la Commission de l'Union Européenne (UE), a précisé que cette dernière a accordé 5 millions d'euros au renforcement des structures d'appui et de gouvernance du Sahel dans le domaine de la défense et de la sécurité.

Le comité de soutien de la force conjointe G5 Sahel, qui a entamé ses travaux début 2019 à Nouakchott, est composé d'un coordinateur et de certains experts militaires et financiers issus des pays membres. Sa présidence est d'une durée d'un an. Elle est tournante entre les pays membres.

La réunion s'est déroulée en présence des ambassadeurs de l'UE accrédités en Mauritanie.

Aioun:

Formation de 60 animatrices au Hodh el Gharbi

Une session de formation d'animatrices et de responsables relevant des espaces sûrs dans la wilaya du Hodh El Gharbi a été clôturée samedi à Aioun.

La cérémonie de clôture s'est déroulée sous la supervision du directeur de cabinet du wali du Hodh El Gharbi, M. Sidi Mohamed Ould Sina.

La formation, organisée par le projet "Autonomisation de la Femme et Dividende démographique" en collaboration avec les secteurs de l'enseignement, de la jeunesse et des sports et des affaires sociales, a profité à 60 animatrices des différentes moughataas de la wilaya du Hodh El Gharbi, chargées du suivi des espaces sûrs qui ont bénéficié d'une formation assurée par le projet "Autonomisation des Femmes et Dividende démographique". Les participantes ont reçu à cette oc-

casión, durant 6 jours, des cours de formation pratiques et théoriques sur les espaces sûrs, la gestion de la famille, la santé reproductive et la vie quotidienne.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le directeur de cabinet du wali du Hodh El Gharbi a insisté sur l'importance de cette formation qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre de l'intérêt accordé aux espaces sûrs. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence des autorités administratives, des représentants des secteurs de l'enseignement, de la jeunesse et des sports et des affaires sociales, en plus des responsables des services de sécurité dans la wilaya.

Le même projet avait organisé un atelier similaire dans la ville de Néma sous la supervision des autorités administratives.

Qualifications définitives du rallye des sciences



La ministre de l'Education nationale, Mme Megboula Mint Bourdid, a visité, samedi matin, le centre d'examen pour les qualifications définitives du rallye des sciences à l'Ecole Normale des Instituteurs de Nouakchott. Au cours de la visite, la ministre s'est informée sur le déroulement des examens dans leur étape finale ainsi que sur la méthode suivie. A cette occasion, elle a écouté des explications sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces qualifications dans toutes leurs étapes tout comme elle a suivi une séance de

présentation de questions à travers le tableau et les réponses données par les groupes d'élèves en compétition, les épreuves étant corrigées instantanément. En marge de la visite, la chargée de mission au ministère de l'Education nationale qui supervise ces examens, Mme Mariem Mint Sidina Ould Dhib, a indiqué dans une déclaration à l'AMI que cet examen vise à rehausser le niveau des élèves et à améliorer leurs capacités dans les matières scientifiques grâce à leur incitation par le biais de ces compétitions et des prix décernés, pour la circonstance, aux lauréats. Elle a précisé qu'à cette dernière étape, 36 élèves issus des classes de

3^e, 5^e et 6^e années dans le domaine des sciences, de la physique et de la chimie y ont pris part. Elle a ajouté que cette compétition se caractérise par le fait qu'elle est orale et qu'elle met en compétition des groupes d'élèves pour désigner les lauréats qui seront primés. Elle a, également, indiqué que les examens ont permis d'aboutir à des résultats appréciables lors de leur édition précédente, en ce sens qu'ils ont permis d'augmenter le nombre d'admis aux diplômes nationaux. Au cours de cette visite, la ministre était accompagnée par des responsables de son département.

Ouverture de la deuxième édition du festival culturel de Boutilimitt

La deuxième édition du festival culturel de Boutilimitt s'est ouverte vendredi soir sous le thème " un passé authentique et un avenir radieux ". Organisée par l'Association de Boutilimitt pour la Culture et le Patrimoine, cette deuxième édition a été, trois jours durant, l'occasion pour la présentation d'exposés et de conférences sur les oulémas et les poètes de la zone. Dans un mot prononcé pour la circonstance, M. Yahya Ould Ahmedou, chargé de mission au ministère de la Culture, de l'Artisanat et des Relations avec le Parlement, a indiqué que le festival intervient à une époque où le pays connaît la paix sociale, la cohésion, la prospérité et le développement. Il a ajouté que la ville de Boutilimitt est connue à travers l'histoire comme

étant une ville de savoir et de rayonnement culturel. M. Ould Ahmedou a, aussi, souligné que beaucoup d'oulémas et d'illustres personnalités qui ont influé sur l'histoire de la culture nationale sont issus de cette ville. Pour sa part, le maire de la commune de Boutilimitt, M. Issa Ould Rajel, a loué l'initiative de l'organisation de cette manifestation culturelle avant de souhaiter la bienvenue aux participants et les superviseurs. Il a ajouté que les populations de Boutilimitt fondent de grands espoirs sur ce festival. M. Ould Rajel a, enfin, exprimé la disposition de sa commune à aider les superviseurs pour atteindre les objectifs visés. De son côté, M. Mohamed Ould Brahim Ould Abou Medyène, président de l'Association de Boutilimitt pour la Culture et le Patrimoine, a

indiqué que ce festival est le fruit de grands efforts déployés par différentes parties. Mme Mariem Mint Moud, présidente de la deuxième édition du festival culturel de Boutilimitt, a quant à elle, mis en relief la place culturelle et scientifique de la moughataa de Boutilimitt et le rôle qu'elle a joué dans le domaine de la culture. Pour sa part, M. Cheikh Ould Sidi Abdallah, président de la première édition, a rendu hommage au rôle joué par les poètes et les oulémas de la moughataa de Boutilimitt et leur contribution efficace dans la vie culturelle du pays. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du hakem de la moughataa de Boutilimitt, du vice-président du conseil régional du Trarza, des députés de la moughataa et de plusieurs autres personnalités.

Démarrage à Aioun d'une formation d'adolescentes des deux Hodhs, de l'Assaba et de Guidimakha

Un atelier de formation des adolescentes issues des wilayas des deux Hodhs, de l'Assaba et de Guidimakha a débuté ses travaux dimanche à Aioun, capitale du Hodh El Gharbi, à l'initiative du projet autonomisation de la femme et dividende démographique (SWEDD) en collaboration avec le ministère de la jeunesse et des sports. Supervisant l'ouverture de la rencontre, le conseiller technique de la ministre de la Jeunesse et des Sports

chargé de la Jeunesse, M. Bih Ould Abdel Kader, a précisé que les participantes seront formées sur des compétences utiles pour leur vie quotidienne, le phénomène de la violence et la santé de la reproduction. Une fois formées, les participantes auront la tâche de former plus de dix mille femmes sur ces sujets dans les quatre wilayas, en plus de la coordination avec les espaces sûrs et l'apport de l'assistance nécessaire, en

cas de besoin, aux adolescentes. Lui succédant, le représentant du projet SWEDD, M. Moctar N'Diack a souhaité la bienvenue aux participantes et leur souhaité un agréable séjour dans la capitale du Hodh El Gharbi. Il a, également, expliqué les techniques du travail demandé aux participantes dans les wilayas d'intervention du projet, les deux Hodhs, de l'Assaba et de Guidimakha.

Brakna : Démarrage de la première édition du festival culturel d'Aleg

Les festivités commémoratives de la première édition du festival d'Aleg pour la culture et les traditions ont débuté, vendredi soir, dans la capitale du Brakna, à l'initiation de l'Association "Tous pour la construction de la ville d'Aleg" et sous le thème " l'unité nationale : gage de développement ". D'une durée de trois jours, le festival comporte des exposés, conférences et soirées artistiques sur le thème, l'unité nationale. La manifestation a pour objectif de jeter la lumière sur le vrai visage de la ville et de sortir son patrimoine et celui du Brakna dans son ensemble du cercle de la léthargie et de l'oubli, d'une part, et faire revivre son passé radieux, d'autre part. Supervisant l'événement, au nom du ministre de la Culture, le wali du Brakna, M. Mohamed Cheikh Ould Soueidi, a précisé que le festival offre une opportunité annuelle pour la promotion et la vulgarisation de la culture de la zone et du patrimoine culturel national dans son ensemble. Il a ajouté que le festival se tient à un moment où le pays connaît un bond qualitatif dans les différents

domaines : culturel, politique, économique et social, lui permettant d'occuper la place qui lui revient dans le concert des nations. Le wali a, enfin, salué les efforts du comité de supervision de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des directives claires du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, visant à développer et à valoriser notre patrimoine culturel ancestral. Pour sa part, Mme Aïchetou Sidibé, directrice du festival, a vivement salué la présence massive des habitants de la ville et leur contribution significative au succès du festival dont la première édition sera axée sur la production locale afin de la valoriser et d'y faire profiter les habitants de la zone. L'assistance a suivi, en marge de la cérémonie d'ouverture, des lectures poétiques, des séquences musicales et des sketches glorifiant l'unité nationale. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de l'adjoint du hakem d'Aleg et celui du maire de sa commune ainsi que les chefs des services régionaux.

Météo : Le temps sera caractérisé par des vents faibles à modérés de secteur nord-ouest à nord-est

Le temps sera caractérisé, au cours des prochaines 24 heures, par des vents faibles à modérés de secteur nord-ouest à nord-est sur l'ensemble du pays et tournant au secteur sud-ouest sur la wilaya de Tiris-Zemmour à partir de demain mardi. Le ciel sera peu nuageux à nuageux avec probabilité de faibles pluies occasionnelles par le Jet subtropical traversant le pays. Tendances sur la ville de Nouakchott : Le vent sera faible à modéré de nord-ouest à nord-est avec une bonne visibilité. Le ciel sera peu nuageux à nuageux. Prévisions pour les zones côtières et au large: La mer sera peu agitée à agitée sur le long du littoral. La houle sera de Nord-ouest et la hauteur de vagues variera de 0.5 à 1.25 m.

Températures prévues pour les prochaines 24 heures:

Villes Minimales	Maximales	
Akjoujt.....	22 29	
Nouadhibou.....	16 22	
Nouakchott.....	15 26	
Boutilimitt.....	21 31	
Aleg.....	23 33	
Maghtalahjar.....	22 32	
Boghé.....	24 34	
Rosso.....	23 32	
Kaédi.....	25 35	
Maghama.....	26 36	
Mbout.....	25 35	
Sélibaby.....	27 36	
Kiffa.....	24 33	
Kankoussa.....	25 35	
Bir Moghreïn.....	16 23	Barkéwol..... 24 34
Zouerate.....	17 26	Tidjikja..... 23 29
Oujeft.....	22 30	Tichitt..... 22 30
Chinguetti.....	20 27	Aioun..... 26 35
Atar.....	21 28	Néma..... 26 35
Ouadane.....	19 26	Oualata..... 25 34

Une nouvelle cible thérapeutique dans l'asthme allergique

Vincent Sauzeau, chercheur à l'Inserm et son équipe située au sein de l'institut du thorax à Nantes(1) (Inserm, CNRS, Université de Nantes, CHU de Nantes) viennent de découvrir le rôle majeur de la protéine Rac1 dans le développement de l'hyperréactivité bronchique associée à l'asthme allergique. Les chercheurs vont exploiter cette nouvelle cible thérapeutique pour réduire la bronchoconstriction et l'inflammation pulmonaire chez les malades. Cet article est publié dans *The Journal of Allergy and Clinical Immunology*.

L'asthme allergique est un problème majeur de santé publique qui touche actuellement 8 à 10% de la population mondiale. Il représente 70% des formes d'asthmes et est responsable de plus de 250 000 morts par an. La crise d'asthme est déclenchée par un allergène qui induit une contraction excessive des cellules musculaires de la paroi bronchique (hyperréactivité bronchique). Cela réduit le diamètre des bronches et mène à des difficultés respiratoires chez le patient (sensation d'étouffer, essoufflement, toux, sifflement...).

Vincent Sauzeau, chercheur à l'Inserm et son équipe viennent de mettre en évidence le rôle essentiel de la protéine Rac1 dans la contraction du muscle bronchique et dans l'hyperréactivité bronchique associée à l'asthme allergique faisant de Rac1 une nouvelle cible thérapeutique dans l'asthme allergique.

Une piste prometteuse pour soigner les malades.

Pour déterminer le rôle de Rac1 dans l'hyperréactivité bronchique, les chercheurs ont eu recours à un modèle de souris asthmatiques sensibilisées aux acariens pour mimer la pathologie humaine. Ils ont constaté que l'inhalation d'un inhibiteur de Rac1 prévient l'hyperréactivité bronchique dans ce modèle murin d'asthme allergique. De plus, l'inflammation bronchique et l'infiltration de certains globules blancs dans les poumons (qui favorisent l'hyperréactivité bronchique dans l'asthme allergique) sont aussi diminués par l'administration chronique de l'inhibiteur de Rac1. Sur des échantillons bronchiques de patients subissant une transplantation pulmonaire, cette équipe de recherche a observé une réduction de 70 à 80% de la contraction bronchique par l'inhibition de Rac1.

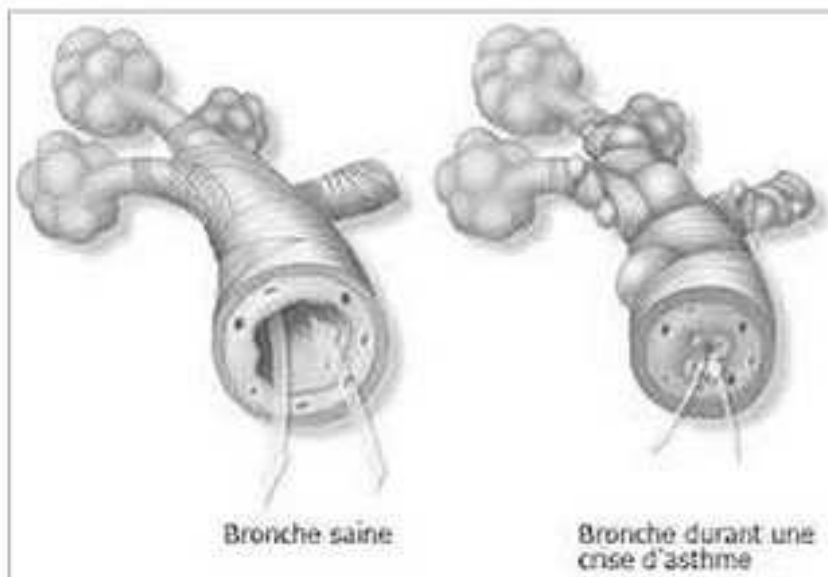
"Bloquer l'activité de Rac1 permettrait à la fois de limiter la contraction bronchique en cas de crise d'asthme, mais aussi de réduire l'inflammation locale en traitement de fond", précise Vincent Sauzeau, chercheur Inserm responsable de ces travaux. Les inhibiteurs utilisés dans ces expériences sont des outils de recherche utilisables uniquement en laboratoire. C'est pourquoi les chercheurs développent actuellement de nouvelles molécules pour la clinique.

Cette équipe de recherche, en association avec le service de pneumologie de l'institut du thorax au CHU de Nantes vient d'obtenir un financement pour vérifier le lien entre l'hyperréactivité bronchique et l'activation anormale de Rac1 dans les bronches chez des patients souffrant d'asthme allergique. "Si le lien est confirmé, cela validera l'intérêt de poursuivre le développement d'un nouvel inhibiteur de Rac1 à visée thérapeutique chez l'homme. Il serait alors administré par voie inhalée pour une action ciblée dans les bronches" conclut Vincent Sauzeau. Actuellement, 5 à 10% des patients souffrant d'asthme allergique ne sont pas soulagés par les traitements usuels que sont les anti-inflammatoires et les bronchodilatateurs. Des inhibiteurs de Rac1 pourraient représenter de nouvelles solutions thérapeutiques.

Les peurs du mal

Notre cerveau modifie à notre insu les messages qu'il achemine aux muscles lorsqu'il pressent qu'un mouvement sera douloureux. Votre cerveau veut votre bien... ou du moins ce qu'il croit être votre bien. Ainsi, lorsqu'il anticipe que le mouvement que vous vous apprêtez à faire provoquera de la douleur, il adapte à votre insu les messages qu'il envoie aux muscles, probablement dans l'espoir de minimiser la douleur latente. C'est ce que démontre une équipe de chercheurs du Département de réadaptation et du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRIS) dans une étude publiée dans *The Journal of Physiology*. Ce mécanisme de protection, qui semble une bénédiction à première vue, pourrait toutefois contribuer au développement de la douleur chronique, avance la responsable de l'étude, Catherine Mercier. Le protocole développé par les chercheurs pourrait servir à repérer les personnes qui modifient beaucoup leurs commandes motrices en réponse à une douleur anticipée. Ces personnes pourraient profiter d'un suivi plus étroit en réadaptation afin d'éviter que leurs douleurs deviennent chroniques.

La professeure Mercier, Cécilia Neige, Nicolas Mavromatis, Martin Gagné, et Laurent J. Bouyer ont invité 30 personnes dans leur laboratoire pour participer à une expérience inédite. Les sujets devaient placer un bras dans un exosquelette robotisé servant à étudier les mouvements. Devant leurs yeux, un écran leur fournissait deux consignes visuelles successives. La première ? Qui marque le début de la phase de préparation motrice ? Les avisait qu'ils allaient bientôt devoir effectuer un mouvement. La seconde leur indiquait la cible vers laquelle ils devaient déplacer leur bras. Une de ces cibles les obligeait à effectuer une flexion du bras, alors que l'autre appelait une extension du bras. Après une période de familiarisation avec ce protocole, les participants devaient répéter l'exercice, sauf que, cette fois, la moitié d'entre eux recevait une impulsion laser au coude lorsqu'ils effectuaient une extension du bras et l'autre moitié la recevait au moment de la flexion du bras. Comme on le devine, le cerveau établit rapidement une association entre un mouvement donné et la douleur. "Cette situation correspond à ce qui se produit pendant la phase de douleur aiguë qui suit une blessure," explique la professeure Mercier. Dans des conditions normales, les gens évitent dans la mesure du possible de faire un mouvement qui provoque de la douleur ou ils compensent en utilisant diverses stratégies. Notre expérience ne leur laissait pas le choix, ce qui nous a permis d'étudier comment le cerveau s'adaptait en pareilles circonstances.



Les chercheurs ont mesuré la force du lien entre le cerveau et les muscles pendant la phase de préparation motrice en faisant appel à la stimulation magnétique transcrânienne. Leurs analyses montrent que, lorsque le cerveau anticipe une douleur, il réduit les messages vers le muscle dont la contraction est associée à cette douleur et il augmente les messages vers le muscle qui lui est opposé. De plus, les sujets prennent plus de temps à amorcer le mouvement douloureux et ils l'exécutent plus rapidement. "Lorsque le cerveau anticipe une douleur, il semble retarder le moment où il déclenche le mouvement et il tente de terminer le travail le plus vite possible par la suite", résume la professeure Mercier.

Cette étude revêt un intérêt sur le plan fondamental, mais elle pourrait aussi avoir des répercussions cliniques, estime la chercheuse. En effet, la stratégie de protection contre la douleur déployée par le cerveau procure des bienfaits à court terme, mais elle pourrait aussi favoriser la chronicisation de la douleur en altérant la biomécanique ou la physiologie de certaines parties du corps. "Notre hypothèse est que les personnes dont le cerveau modifie beaucoup ses commandes motrices en réponse à une douleur anticipée sont plus à risque de développer des douleurs chroniques. Notre protocole expérimental pourrait permettre de repérer plus tôt ces personnes, ce qui permettrait de leur assurer un suivi plus étroit en réadaptation." Le protocole développé par les chercheurs pourrait servir à repérer les personnes qui modifient beaucoup leurs commandes motrices en réponse à une douleur anticipée. Ces personnes pourraient profiter d'un suivi plus étroit en réadaptation afin d'éviter que leurs douleurs deviennent chroniques.

Le ventre, cette fontaine de Jouvence

"Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es." Brillat-Savarin avait vu juste. Aujourd'hui, les scientifiques affirment que nous sommes ce que nous mangeons et que leur intestin et que leur pituitaire pourraient nous aider à vieillir en beauté. En offrant à des drosophiles

(communément appelées "mouches à fruits") une association de probiotiques et d'un complément à base de plantes appelé "Triphala", des scientifiques de l'Université McGill ont réussi à prolonger de 60 % leur durée de vie et à les mettre à l'abri de maladies chroniques liées au vieillissement. Publiée dans *Scientific Reports*, leur étude s'ajoute à des données probantes de plus en plus nombreuses témoignant de la possible influence de la flore intestinale sur la santé. Les chercheurs de McGill ont ajouté un symbiotique ? Les insectes ayant reçu le symbiotique ont vécu jusqu'à 66 jours, soit 26 jours de plus que leurs congénères ne l'ayant pas reçu. De plus, les manifestations du vieillissement ? Notamment l'insulinorésistance, l'inflammation et le stress oxydatif ? Étaient moins marquées dans ce groupe. "Les probiotiques changent du tout au tout l'architecture du microbiote intestinal, non seulement sa composition, mais aussi le métabolisme des aliments que nous ingérons, souligne Satya Prakash, professeur de génie biomédical à la Faculté de médecine de l'Université McGill et auteur en chef de l'étude. Ainsi, une seule préparation probiotique peut agir simultanément sur plusieurs voies de signalisation biochimiques et procurer une panoplie de bienfaits physiologiques, d'où l'effet spectaculaire de notre préparation sur des marqueurs nombreux et divers. "La drosophile est remarquablement proche des mammifères, le degré de similitude des voies biochimiques atteignant environ 70 %. On a donc une idée assez claire des effets attendus chez l'être humain, précise le professeur.

"Chez l'humain, les effets ne seraient probablement pas aussi spectaculaires, mais il y a tout lieu de penser que l'ajout de Triphala et de ces probiotiques à l'alimentation est un gage de longévité et de santé." Les résultats obtenus tiennent à l'"axe intestin-cerveau", poursuivent les auteurs.

Il s'agit d'une voie de communication bidirectionnelle entre les microorganismes du tractus gastro-intestinal ? le microbiote ? Et le cerveau. Au cours des dernières années, des études ont révélé que l'axe intestin-cerveau était en cause dans l'apparition d'altérations neuropathologiques et de diverses maladies, telles que le syndrome de l'intestin irritable, la neurodégénérescence et même la dépression. Cependant, rares sont les études qui ont porté sur des modulateurs du microbiote aux effets aussi puissants ou étendus que la présentation administrée lors de l'étude qui nous inté-

resse.

Les enseignements de la médecine traditionnelle

resse.

Les enseignements de la médecine traditionnelle

Le complément à base de plantes qu'ont administré les chercheurs, Triphala, est une association de trois fruits utilisés comme plantes médicinales en ayurvéda (médecine traditionnelle indienne): l'amalaki, le bibhitaki et le haritaki.

Susan Westfall, auteure principale de l'étude et ancienne doctorante à McGill, a eu l'idée d'associer Triphala à des probiotiques, parce qu'elle étudie depuis longtemps les produits naturels de la pharmacopée traditionnelle indienne et leurs effets sur les maladies neurodégénératives. "Au début de l'étude, nous espérions que l'association Triphala-probiotiques serait au moins légèrement plus efficace que chacune de ses composantes prises individuellement, mais jamais nous n'aurions pensé obtenir une telle efficacité, s'exclame la chercheuse, aujourd'hui boursière postdoctorale à l'École de médecine Icahn du réseau Mount Sinai, à New York.

La nouvelle étude, à l'origine d'une demande de brevet provisoire déposée aux États-Unis par une entreprise qu'ont cofondée les auteurs, pourrait avoir des retombées dans le domaine du microbiome, des probiotiques et de la santé humaine.

Étant donné les effets physiologiques étendus observés chez la drosophile, Satya Prakash pense que la préparation pourrait se révéler utile contre plusieurs problèmes chez l'être humain, notamment le diabète, l'obésité, la neurodégénérescence, l'inflammation chronique, la dépression, le syndrome de l'intestin irritable et même le cancer.

Cette étude a été financée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada.

L'influence du microbiote intestinal sur le métabolisme du tryptophane et sur notre santé

De nombreux composés sont impliqués dans les interactions complexes qui existent entre notre organisme et son microbiote. Parmi eux: le tryptophane qui est un acide aminé essentiel.

Le 13 juin 2018, dans la revue *Cell Host and Microbe*, une équipe menée par l'Inra, l'AP-HP, Sorbonne Université et l'Inserm dresse un état des connaissances scientifiques sur le rôle central du tryptophane dans le dialogue avec notre microbiote intestinal. L'ensemble de ces données laissent entrevoir des pistes de recherche et de futures applications thérapeutiques, notamment dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. En 2016, une équipe menée par l'Inra, l'AP-HP, l'Inserm et Sorbonne Université a étudié le rôle du gène CARD9, dans la susceptibilité aux maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Sans ce gène, les souris sont plus sensibles à l'inflammation intestinale et leur microbiote intestinal n'utilise pas efficacement le tryptophane, un acide aminé essentiel (provenant uniquement de notre alimentation) dont les métabolites sont notamment impliqués dans les voies de l'immunité.

Sommet Arabe :

Le Président tunisien plaide pour le renforcement de l'action arabe commune et une réconciliation basée sur la confiance mutuelle



Le Président tunisien, M. Béji Caïd Essebsi a souligné, dimanche à Tunis, qu'il est impératif de renforcer l'action arabe commune et de réaliser une réconciliation arabe puisant sa force dans la confiance mutuelle et les liens de fraternité et de solidarité.

Les pays arabes se doivent d'œuvrer à reprendre l'initiative de résoudre eux-mêmes leurs problèmes, à la faveur d'initiatives tendant à transcender leurs différends, à assainir le climat qui prévaut dans le monde arabe et à consolider les liens de solidarité agissante entre eux, a affirmé le président tunisien qui s'exprimait à l'ouverture des travaux du

30^è Sommet arabe.

M. Caïd Essebsi a estimé qu'"en premier lieu, nous devons surmonter les divergences, assainir le climat arabe et renforcer les liens de solidarité qui nous unissent".

"Les défis et les menaces auxquels la région arabe est confrontée sont trop importants pour être traités individuellement", a-t-il soutenu, notant que les pays arabes n'ont d'autre choix que de coopérer et de renforcer leur confiance et leur coopération. M. Caïd Essebsi a appelé à ce propos à l'identification des causes des faiblesses et des déséquilibres dans l'action arabe commune, dans l'optique "d'unifier notre vision, de

développer une évaluation collective des risques et des défis et de redéfinir les priorités".

Le chef de l'Etat tunisien s'est dit également "convaincu" que l'amélioration de la situation dans le monde arabe constitue une œuvre qui demeure possible quelles que soient les crises et la complexité des problèmes.

Il a précisé que le monde arabe dispose de mécanismes, de ressources humaines et matérielles et de facteurs d'unité et d'intégration, mais reste otage d'une situation délicate.

Il est inacceptable que la situation perdure et que la région arabe continue d'être à l'avant-garde des indicateurs de foyers de tension, de réfugiés, de tragédies humanitaires, de terrorisme et que les questions inhérentes à la sécurité des pays arabes soient gérées en dehors du cadre arabe, estime le président tunisien.

Il a dans ce sens appelé à la dynamisation des mécanismes arabes de prévention, la gestion et le règlement des conflits, et à poursuivre le renforcement des relations arabes avec les autres groupements régionaux dans les domaines politique, économique et culturel de manière à élargir le soutien aux causes arabes au niveau international.

Gaza :

195 Palestiniens tués par les forces israéliennes lors de la "Grande marche du retour" en 2018



L'organisation des Nations-Unies a indiqué, vendredi, que les forces de sécurité israéliennes ont tué 195 Palestiniens dont 41 enfants lors des manifestations liées à la "Grande marche du retour" l'année dernière à Gaza, durant laquelle des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants manifestaient contre le blocus israélien et pour le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Le 30 mars 2018, entre 40.000 et 50.000 Palestiniens ont manifesté, la majorité d'entre eux de manière pacifique, près de la zone séparant Gaza d'Israël, a rappelé l'Agence des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans un rapport publié un an après le début de ces manifestations à Gaza.

Ainsi, pour le Commissaire général de l'UNRWA, Pierre Krähenbühl, les lourdes pertes humaines enregistrées lors de la "Grande marche du retour" ont été largement sous-estimées. Près de 29.000 personnes ont été blessées lors de ces manifestations dont plus de 7.000 par des tirs à balles réelles. Les Nations-Unies ont exprimé leur préoccupation face

au recours excessif à la force de l'armée israélienne lors de ces manifestations. Un recours qu'elles jugent contraire aux normes applicables en vertu du droit international, rappelle le rapport. Un an après la "Grande marche du retour", les personnes blessées lors de ces manifestations ont toujours besoin de soins médicaux et d'assistance psychosociale sur le long terme, affirme l'UNRWA. "Depuis que les manifestations en grande partie pacifiques ont commencé il y a un an, non seulement près de 200 personnes sont mortes, mais des milliers d'autres ont subi des blessures qui porteront à jamais comme une cicatrice", a déclaré, de son côté, Matthias Schmale, le Directeur des opérations de l'UNRWA à Gaza.

"Les pertes tragiques et inutiles en vies humaines, l'incapacité des personnes blessées à travailler ou à retourner à l'école et les conséquences psychologiques à long terme de cette violence les affecteront pendant de nombreuses années, ce qui ne fera qu'ajouter à leur désespoir", a-t-il dit dans le rapport.

France-Jordanie :

Les crises au Moyen-Orient au centre d'un entretien entre le Président Macron et le Roi Abdallah II de Jordanie

Les crises qui touchent le Moyen-Orient ont été au centre d'un entretien, vendredi au Palais de l'Élysée, entre le Président Emmanuel Macron et le Roi Abdallah II de Jordanie en visite en France.

Les deux dirigeants ont rappelé à cette occasion « leur attachement à une solution politique à la crise syrienne, seul moyen d'éteindre durablement le foyer d'instabilité que constitue aujourd'hui cette crise pour la région et pour l'Europe », indique la présidence française dans un communiqué.

Ils se sont également « félicités de la chute du dernier réduit territorial de Daech en Syrie, rappelant leur détermination pour lutter contre toute résurgence de ce groupe terroriste. Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé, dans ce contexte, « leur volonté de renforcer la coopération franco-jordanienne en matière de sécurité et de contre-terrorisme ».

S'agissant de la décision américaine de reconnaître la souveraineté d'Israël sur le Golan, le président français a réitéré la position de son pays à ce sujet. "Le Président de la République a souligné que la reconnaissance de la souveraineté israélienne sur le Golan, territoire occupé, était contraire au droit international et ne pouvait qu'alimenter les tensions régionales", a indiqué l'Élysée.

Concernant le conflit israélo-pales-



tinien, le Président français a confirmé que pour la France, la solution passe par la reconnaissance de deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et dans des frontières reconnues et sûres (...), soulignant que le statut d'El Qods ne pouvait être détaché d'un règlement global du conflit.

Dans ce contexte, les deux chefs d'Etat ont partagé leurs inquiétudes concernant l'esplanade des Mosquées. "Ils ont marqué leur souhait de travailler ensemble sur tous les aspects du processus de paix, dans le respect du droit international », indique l'Élysée.

Le Président français, qui a souligné l'ancienneté et la force des liens entre la Jordanie et la France, a rap-

pelé que son pays « se tenait aux côtés de la Jordanie afin de l'aider à faire face aux défis internes et externes auxquels la confrontent les bouleversements de son voisinage ».

Enfin, les deux dirigeants ont exprimé le souhait de renforcer les liens qui unissent la France et le Royaume hachémite dans tous les domaines, notamment en matière économique et culturelle. A cette occasion, les deux chefs d'Etat se sont félicités de la signature, à l'occasion de l'« Initiative de Londres » le 28 février, d'un Mémoire d'entente prévoyant 1 milliard d'euros d'engagements de l'Agence française de Développement en Jordanie pour la période 2019-2022.

"L'appel d'Al Qods" :

Une réponse forte aux tentatives visant à changer les caractéristiques civilisationnelles et historiques de la ville sainte

L'appel d'Al Qods, signé samedi à Rabat par SM le Roi Mohammed VI, et Sa Sainteté le Pape François, est une réponse forte aux tentatives malveillantes visant à changer les caractéristiques civilisationnelles et historiques de la ville d'Al Qods, a assuré le juge en chef de la Palestine, Mahmoud Al-Habash.

Ce document représente la meilleure et la plus forte réponse émanant d'un des plus éminents leaders du monde islamique, SM le Roi Mohammed VI et du Souverain Pontife, aux appels visant à altérer la situation de la ville sainte d'Al Qods, qui constitue un héritage commun pour les fidèles des trois religions monothéistes, a déclaré à la MAP M. Al-Habash, également conseiller du Président palestinien pour les affaires religieuses et les relations islamiques.

Cet appel souligne en outre l'identité civilisationnelle d'Al Qods en tant que ville appartenant à tous les fidèles et à toutes les religions, qui n'est aucunement une ville juive comme le veut Israël et y oeuvre à

travers le changement des caractéristiques de la ville et l'invention d'histoires et légendes sans fondement historique ou religieux, a-t-il ajouté.

Notant que cet appel tombe à point nommé et provient de deux personnalités religieuses distinguées, en l'occurrence SM le Roi et le Pape François, M. Al-Habash a indiqué que "l'appel d'Al Qods" représente également une confirmation de la justesse de la position palestinienne et un appui à cette attitude attachée à Al Qods comme capitale de la Palestine et ville pour les fidèles des trois religions monothéistes, sur la base de la liberté de culte, que "nous, Palestiniens, en assurerons le respect comme nous l'avons fait des siècles durant, au profit de tous les fidèles". "SM le Roi Mohammed VI et le Pape François confirment cette vérité et position vis-à-vis d'Al Qods ainsi que la spécificité de la ville sainte en tant que capitale politique de la Palestine et ville pour les fidèles des trois religions célestes", a-t-il soutenu.

Hygiène de vie

Équilibre Acide-base (3ème Partie)

Comment éviter concrètement l'acidification de l'organisme pour votre Santé. Vous l'avez compris, le pH de notre sang est très stable grâce au merveilleux fonctionnement des systèmes tampons qui sont des mécanismes majeurs de compensation. Les perturber trop fortement est extrêmement dangereux. Les réanimateurs le savent bien qui s'occupent des patients entre vie et trépas. Ils mesurent chez ces personnes très fragiles le pH et les gaz du sang très régulièrement. Ils scrutent en permanence les états sanguin, respiratoire, les fonctionnements du foie et des reins, par des bilans réguliers plusieurs fois par jour. Ils utilisent les moyens de réanimation les plus sophistiqués, pour la respiration et par voie veineuse afin de rééquilibrer le pH sanguin, car l'acidose au dessous d'un pH sanguin à 7 ou l'alcalose au dessus de 7,8 conduisent à la mort.

En réanimation et soins intensifs, le pH du sang est un des paramètres majeurs. En soins intensifs et lors du monitoring anesthésique des interventions chirurgicales lourdes le pH sanguin est suivi de manière très rigoureuse. Quand il baisse, l'acidose stimule la respiration donc crée l'hyperventilation, à l'inverse quand le pH monte l'alcalose déprime la respiration. Le danger d'une alcalose importante est donc l'hypoventilation.

L'acidose comme l'alcalose peuvent être d'origine métabolique ou respiratoire ou plus grave mixtes. C'est la survenue simultanée d'un désordre métabolique et d'un désordre respiratoire déviant le pH dans le même sens qui risquent d'empêcher le fonctionnement des mécanismes de compensation et constitue un danger grave. Prenons quelques exemples en distinguant les acidoses des alcaloses.

LES ACIDOSES

Elles peuvent donc être métaboliques ou respiratoires.

* L'acidose métabolique par inondation d'ions acide dans l'organisme provenant du milieu cellulaire a pour conséquences, de la fièvre, une baisse de l'oxygénation d'où la réaction d'hyperventilation respiratoire. Elle s'observe dans les complications du diabète, de l'alcoolisme aigu, d'un état de jeûne excessif. C'est alors une acido-cétose, avec accumulation de corps cétoniques toxiques pour le cerveau qui rendent le sang très acide.

On l'observe dans les complications du diabète de type 1 ou de type 2

quand un stress important est présent. Dans ces cas les cellules n'utilisent plus le glucose et tout l'organisme à la recherche d'énergie, dégrade les cellules du tissu gras sous forme de corps cétoniques. Tous les mécanismes de compensation se dérèglent. Le mécanisme compensateur est l'hyperventilation pour faire baisser la pression partielle du sang en gaz carbonique.

* L'acidose respiratoire, apparaît quand en réanimation le respirateur est mal réglé ou due à une obstruction des voies respiratoires par un corps étranger ou lors de grands bronchospasmes. La détresse respiratoire conduit au coma avec souvent œdème aigu pulmonaire, les poumons étant envahis d'eau conduisant par hypoxie à l'arrêt du cœur.

De telles complications se voient dans les suites de la chirurgie pulmonaire lourde comme dans les intoxications aiguës des fumées des incendies ou dans les intoxications à l'oxyde de carbone. Ces intoxications au CO – première cause de mortalité par toxique en France – sont responsables très vite de maux de tête, nausées, vomissements. Dans ces cas, il est nécessaire d'aérer et d'évacuer les lieux pour appeler les urgences le 15 ou le 112. Dans les cas d'intoxication aiguë avec une concentration très importante de CO, l'arrêt respiratoire immédiat est possible puis cardiaque qui ne tarde pas.

LES ALCALOSSES

Elles peuvent aussi être métaboliques ou respiratoires.

* L'alcalose métabolique se voit dans les cas de pertes digestives hautes, tels les vomissements abondants ou par le bas avec des diarrhées abondantes, ou l'utilisation excessive des diurétiques qui font fuir le potassium. L'alcalose respiratoire est observée quand le respirateur est mal réglé, dans les états fébriles graves avec septicémie, dans les attaques de panique et de stress et se traduit par la tête qui tourne, des crampes, parfois une crise convulsive. Elle se voit aussi en montagne, en haute altitude où on est confronté à une baisse de la pression atmosphérique de l'oxygène (un tiers du niveau de la mer au sommet de l'Everest et 70% à 3000 mètres) qui stimule la ventilation. Nous ne rentrerons pas en réanimation dans les techniques de rétablissement des équilibres qui sont complexes et dépendantes des capacités de résistance de l'organisme soumis à des contraintes majeures qui mettent la vie en danger. Elles concernent sous la surveillance rigoureuse du pH et des gaz du sang, les techniques d'assistance respiratoire et l'apport des solutions dites tamponnées destinées ensemble à maintenir l'équilibre acido-basique.

Les 7 conditions dans la vie quotidienne pour garder un pH stable sans surcharger les mécanismes de régulation

L'important est maintenant de comprendre comment éviter de surcharger ces systèmes de régulation : les



globules rouges du sang et le fonctionnement cardiaque, les reins, le foie, les glandes hormonales, le système ostéo-articulaire, bref garder une bonne immunité donc les meilleures défenses immunitaires.

* Première condition, maintenir la circulation sanguine.

Une pression artérielle correcte impose un bon retour du sang veineux au cœur, donc une bonne force cardiaque. Cela dépend de l'âge évidemment, en évitant les traitements hypotenseurs excessifs, souvent prescrits chez les personnes âgées qui se retrouvent avec une tension artérielle trop basse. Le cerveau est alors moins bien irrigué mais aussi tous les organes : poumons, foie, reins, système musculaire... Il s'ensuit un état de fatigue et de dépression tant psychologique qu'immunitaire. Il est normal qu'avec l'âge la tension artérielle s'élève. Les dangers ce sont surtout les à-coups tensionnels avec l'hypotension orthostatique au lever le matin et les hypertensions de stress dans la journée.

* Deuxième condition, veiller à un état respiratoire régulier.

Les poumons oxygènent bien tout l'organisme, évitant les complications des bronchopathies chroniques du tabagisme, de l'emphysème ou autre pathologie respiratoire chronique. Une respiration abdominale ample et régulière permettra l'entrée du maximum d'oxygène dont l'organisme a besoin.

* Troisième condition, choisir une alimentation à forte tendance végétarienne. Tendence à acidifier notre organisme. Cette acidification est secondaire à la dégradation dans le tube digestif des protéines animales – viandes rouges-charcuterie, blanches, viandes marines et produits laitiers en excès. Se forment ainsi des résidus azotés, sous forme d'ammoniac en particulier, qui est une base. Ce NH₃ sera acidifié par le foie et ainsi transformé en NH₄ et urée qui suivant le cycle entéro-rénal sont éliminés par les reins dans les urines. L'acidification des urines (leur pH nettement inférieur à 7) protège l'organisme tout entier de trop d'acides en les éliminant. Nous avons vu que tous les végétaux, dans la mesure où ils sont bien et longuement mastiqués pour éviter les phytates, ont une action alcalinisante.

* Quatrième condition maintenir le meilleur fonctionnement du foie, éviter les surcharges alimentaires et de plus en plus médicamenteuses.

Plaque métabolique principale où converge via la veine porte (porte du foie) tout ce que l'intestin a laissé passer : d'abord les nutriments dont l'organisme a besoin. Sans compter les trop nombreux médicaments : molécules en tout genre que l'on consomme sans s'en rendre compte et dont on oublie ou dissimule tous les effets secondaires ou indésirables. La masse hépatique se renouvelle normalement tous les ans, sauf quand trop de sucres (lactoolisme), trop de perturbateurs endocriniens l'atteignent. Parmi ces derniers, il n'y a pas que ceux de l'environnement dont on parle le plus. On oublie toutes les hormones synthétiques qui inondent l'organisme, prises comme des bonbons dont les rivières et les fleuves sont les témoins muets. Parmi les nutriments nécessaires à un bon état nutritionnel, on peut en compter vingt quatre :- l'eau liée à des minéraux et oligoéléments,

- des sucres simples ou liés issus des hydrates de carbone,

- les acides aminés (essentiels ou non) seuls ou liés entre eux (peptides), issus de la dégradation des protéines, associés à l'ammoniac NH₃ à l'origine de l'ammoniémie (taux d'ammoniac plus ou moins élevé dans la veine porte),

- des acides gras seuls ou liés entre eux (glycérides), issus des graisses animales ou des graisses végétales (acide oléique, acide gras essentiels oméga 6 et 3 dans un rapport assez proche),

- de nombreuses vitamines hydro et liposolubles.

Le fonctionnement du foie est biologiquement évaluable, au minimum par les taux dans le sang des enzymes majeurs TGO, TGP, GammaGT, des protéines de la coagulation, du taux d'albumine et des protéines transportant le fer en particulier.

* Cinquième condition, assurer une bonne fonction rénale.

Les reins assurent une fonction d'élimination d'une grande importance. Ils ont besoin d'une bonne hydratation, apportée par la circulation. Normalement ils ne laissent passer ni le sucre, ni les protéines mais éliminent les produits azotés en excès. S'ils ne fonctionnent pas ou mal,

l'organisme est intoxiqué par ce qui n'est pas éliminé, l'urée, d'où le syndrome urémique qui se traduit dans le sang par une hyperazotémie qui conduit au coma et une hyperkaliémie (trop de potassium dans le sang) qui intoxique le cœur. Seule solution alors, les techniques parfaitement au point du "rein artificiel" ou la greffe rénale.

* Sixième condition avoir une activité physique régulière.

Évidemment elle est consommatrice d'énergie, maintient les fonctions musculaires et ostéo-articulaires. Ainsi se renouvellent la masse musculaire et le cadre osseux, tous les 10 ans quand tout va bien même à 100 ans. Cette activité peut aussi faciliter une transpiration abondante qui permet d'éliminer les pesticides environnementaux, perturbateurs endocriniens stockés en partie dans les tissus sous-cutanés proches des glandes sudoripares qui fonctionnent ainsi pour nous détoxifier utilement.

* Septième condition, apprendre à gérer son et ses stress.

Eux aussi sont acidifiants, comme nous l'avons vu dans l'alcalose respiratoire, mais aussi par l'intermédiaire de la dépression des défenses immunitaires secondaire aux à coups de libération des hormones surrénales, adrénaline trop souvent et corticoïdes de manière chronique...L'objectif global est de protéger tous ces organes qui jouent chacun à leur place leur rôle pour éviter de perturber un tant soit peu la balance acide base. C'est le fonctionnement harmonieux de ces 7 conditions qui est à la base de notre santé.

COMMENT ÉVITER L'ACIDIFICATION DE L'ORGANISME

Il faut donc éviter l'acidité chronique ou la tendance acidifiante, car elle est source d'inflammation chronique, dans différentes zones du corps selon les susceptibilités génétiques de chacun. Les plus fréquentes sont ostéo-articulaires et tendineuses et se traduisent quand l'acidité devient chronique par les états arthrosiques – nécessitant tant de prothèses articulaires – et l'ostéoporose. Cette dernière devient la pathologie du milieu de vie et au delà, pour les femmes comme pour les hommes, diagnostiquée par l'ostéodensitométrie paramétrée de telle façon que personne ne soit en bonne santé. Et ainsi tous ont besoin d'un traitement compensateur. Trop d'acidité entraîne un appauvrissement en potassium, magnésium et en calcium. La conséquence majeure est l'aggravation du stress plus ou moins conscient et l'ostéoporose car l'organisme pour compenser l'acidité va chercher magnésium et calcium dans notre corps pour tamponner l'excès d'acide qui perturbe notre métabolisme et notre flore intestinale, ainsi que notre ossification.

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalid@yahoo.fr

Source : Pr Henri Joyeux

ANNONCE

**Ministère du Développement Rural
SOCIÉTÉ NATIONALE DES AMÉNAGEMENTS
AGRICILES ET DES TRAVAUX
(SNAAT)**

Avis d'Appel d'Offres National

DAON N°06/CMD/ AGRICULTURE/SNAAT/MDR/20 19

1. Dans le cadre de son plan d'action au titre de l'année 2019, La société nationale des aménagements agricoles et des travaux (SNAAT) envisage l'acquisition d'un matériel d'exploitation en trois lots distincts.

2. La SNAAT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en trois lots ce matériel conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché:

Lot 1: Fourniture d'un camion-citerne à gasoil et d'un camion-citerne à eau;

Lot 2: Fourniture de 04 camions bennes;

Lot 3: Fourniture d'un Porte char 70 tonnes (large) et un tracteur routier.

3. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la SNAAT et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après [Société Nationale des Aménagements Agricoles et des Travaux (SNAAT), BP 12 ROSSO, TEL: 45568990, FAX 45569090 PK 7- Rosso

5. Les exigences en matière de qualifications sont: Les conditions de qualification applicables aux candidats

sont les suivantes:

Capacité financière:

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après:

* Avoir réalisé un chiffre d'Affaires Annuel moyen, pour les trois dernières années, au moins égal à 9 000 000 MRU pour le lot 1, 17000000 MRU pour le lot 2 et 7 000 000 MRU pour le lot 3.

* Le candidat doit avoir une capacité d'autofinancement au moins au montant de:

Lot 1: 2 500 000 MRU

Lot 2: 6000000 MRU

Lot 3: 2 000 000 MRU

* Avoir exécuté au moins un marché de fourniture de matériel lourd pour chacun des trois lots au cours des cinq dernières années. Ces marchés doivent être attestés par un maître d'ouvrage public ou parapublic.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Dix Mille (10.000 MRU) versé au compte N° 3268440181-85 ouvert au nom de la SNAAT à la BMCI. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau du siège de la SNAAT à Rosso ou au niveau de son antenne à Nouakchott.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de :

Lot 1 : Cent Mille Ouguiya (1 00 000 MRU) et ayant une validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres,

Lot 2 : Deux cent Cinquante Mille Ouguiya (250 000 MRU) et ayant une validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres,

Lot 3 : Cent Mille Ouguiya (100000 MRU) et ayant une validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres,

8. La validité des offres est de 90 jours à partir de la date de dépôt.

9. Délai de livraison: est de 3 mois pour chacun des trois lots.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: **Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CMD/AGRICULTURE), 2^{ème} étage Immeuble Mouna, Avenue Moctar Ould Daddah, Nouakchott Mauritanie au plus tard le 02/05/2019 à 12 H00**, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le 02/05/2019 à 12 H00.

11. Un soumissionnaire peut soumissionner à l'ensemble des lots et peut être attributaire de l'ensemble des lots.

Nouakchott, le 28 Mars 2019

Le Directeur Général

Mohamed Mahmoud Ould YAHYA



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Nom de l'Autorité contractante: Ministère du Développement Rural / PRAPS.
Titre du dossier de l'appel d'offres: Travaux de construction, en 03 lots de 07 marchés à bétail dans plusieurs wilayas.

Source de financement: DON IDA N° 0660 MR/RIM.

Mode de Passation: Appel d'Offres Ouvert National. DAON N°: 05/CMD-ME/PRAPSIME/2018.

Lot N° 01: Travaux de construction de 2 marchés à bétail à Maghata -Lahjar et Boghé ;

Nombre d'offres reçues: 21

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: RESEAU TD

Adresse: BP : 2036, Nouakchott, Mauritanie

www.reseau-td.com

Montant de l'offre retenue provisoirement: Treize million cinq cent cinquante neuf mille cent douze (13.559.112) MRU TTC et TVA.

Délai d'exécution: 8 mois après la notification du marché.

Lot N° 02: Travaux de construction de 2 marchés à bétail à Kaédi et à Ould Yengé ;

Nombre d'offres reçues: 20

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: ETS NATIONAL POUR L'URBANISME

Adresse: Nouakchott, Mauritanie - Tél: +222 33 1471 15.

Montant de l'offre retenue provisoirement: Treize millions sept cent huit mille cinq cent quarante sept (13.708.547) MRU TTC et TVA.

Délai d'exécution: 8 mois après la notification du marché.

Lot N° 03: Travaux de construction de 3 marchés à bétail à Kiffa, Tenaha et Mouacheich ;

Nombre d'offres reçues: 17

Nom et adresse de l'attributaire provisoire: CPVR-sarl/ETS CHAMECK OULD AHMEDOU

Adresse: TVZ- Nouakchott, Mauritanie Email: ecal@hotmail.fr

Tél: 22 03 09 93.36 30 35 27

Montant de l'offre retenue provisoirement: Vingt neuf million deux cent soixante seize mille cent soixante deux (29.276.162) MRU TTC et TVA.

Délai d'exécution: 10 mois après la notification du marché.

La publication du présent avis est effectuée en application des Articles 41 et 42 du Code des Marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 53 dudit Code.

Nouakchott, le 28/03/2018

La Personne Responsable des Marchés Publics du PRAPS

CHEIKH OULD MOUJTABA

Championnat Super D1 – 2018-2019

FC Dar El Barka – FC Ehly Ksar : 3 -2



Le Championnat national Super D2, saison sportive 2018-2019, s'est déroulé, du 25 au 28 mars dernier, au stade Cheikha Boudiyya de Nouakchott.

Lundi 25 mars

En première heure, FC Dar El Barka a reçu FC Ehly Ksar. A la fin du temps réglementaire, le FC Dar El Barka a disposé du FC Ehly Ksar

par le score de 3 buts à 2.

Mardi 26 mars

En première heure, FC Riad est lourdement tombée face à Inter Nouakchott Sur la note de 4 buts à 0. En deuxième heure, FC Entente Sebkhia et Espérance Dar Naim ont terminé sur un score nul de 1 but partout.

Mercredi 27 mars

En première heure, FC Toujounine a fait face à l'As Douanes. Les deux parties ont conclu sur un score vierge, à la fin du temps réglementaire. C'est grâce à une bonne prestation du FC Toujounine.

En deuxième heure, National Medina 3 est tombé sur le score de 1 but à 0, face à FC Oasis.

Jeudi 28 mars

En première heure, Asc Riadh et Etoile Commune Arafat n'ont pas ou se départager à l'issue du temps réglementaire. Le score final est de 0 but partout.

En deuxième heure, FC Souvara Riyadh a battu FC Wihda par 3 buts à 1.

Trois clubs, As Douanes, FC Inter Nouakchott et Etoile Commune Arafat restent en tête du classement provisoire de la 11^{ème} journée.

Sidy-Brahim

Super Coupe

Le Raja, haut la main



Dans le cas de la Super Coupe de la CAF Total, l'histoire est un éternel recommencement. En 2012, les Marocains de Fès enrayaient une règle qui voit toujours le vainqueur de la Ligue des champions de la CAF remporter ce trophée aux dépens du détenteur de la coupe de la Confédération de la CAF. Sa victime n'était autre que l'Espérance Sportive de Tunis, battue ce jour-là aux penalties.

Bis repetita sept ans plus tard. Un autre club marocain, Raja Casa joue un vilain tour aux Sang et Or.

En 21 éditions, deux fois seulement le vainqueur de la coupe de la Confédération bouscule la hiérarchie et impose sa loi, la victime étant à chaque fois l'EST.

Vendredi, au stade Thani Ben Jassem d'Al Gharafa, au Qatar, l'Espérance est carrément passée à côté de son sujet, se faisant dominer par des Casablancais qui en voulaient plus.

En première mi-temps, les largesses défensives du champion d'Afrique rappelleront à certains égards la piètre prestation face à Al Ain des Emirats arabes unis en quarts de finale de la coupe du monde des clubs, l'hiver dernier aux Emirats.

En tout cas, les hommes de Patrice Carteron n'ont pas volé leur succès. Ils ont ouvert le score à la 22^e minute par Abdelilah Hafidhi, et auraient pu creuser l'écart tellement l'arrière-garde tunisienne semblait dépassée à chaque accélération rajaoie.

Les choix du jeune coach tunisien Mouïne Chaabani ajoutèrent à la déliquescence du jeu espérantiste, le milieu de terrain se révélant peu inspiré.

La rentrée à la reprise de Youssef Belaïli améliore la production du club de Bab Souika qui revient au score grâce à son feu follet algérien à la 57^e minute.

Mais comme l'Espérance n'a jamais trouvé depuis longtemps une solution aux faiblesses défensives récurrentes, elle allait être pénalisée par les errements de Dhaouadi et compagnies. Le but de Badr Benoun à la 64^e minute se révèle décisif. Car l'EST ne parviendra pas à remonter cet handicap malgré l'entrée en jeu de Haythem Jouini, un attaquant supplémentaire. Ce n'était pas vraiment son jour.

Après 2000, le Raja remporte sa deuxième Super Coupe de la CAF Total. Il succède à un autre club marocain, le Wydad Casa, vainqueur en 2018 des Congolais du TP Mazembe. C'est aussi le quatrième trophée du Maroc en Super coupe de la CAF.

Quant à l'EST, elle reste à un seul succès remporté en 1995 dans cette compétition.

Coupe d'Europe de rugby

Irlandais et Français s'écharpent



Choc de trois-quarts irlandais à Dublin entre Garry Ringrose et Jacob Stockdale, français à Paris entre Romain Ntamack et Virimi Vakatawa: les quarts de finale de Coupe d'Europe proposent deux savoureuses affiches entre équipes de même pays, samedi et dimanche.

Le Leinster, tenant du titre, n'a jamais recroisé son voisin du nord, l'Ulster, depuis la finale de 2012 qu'il avait survolée (42-14). A Lansdowne Road, même privée de son meneur de jeu Jonathan Sexton, remplacé par Ross Byrne, la province de Dublin partira favorite après avoir terminé en tête d'une poule extrêmement relevée (Toulouse, Bath, Wasps). Car même sans son ouvreuse vedette, elle possède une ligne d'attaque redoutable autour du centre Garry Ringrose.

Mais gare à l'Ulster, qui a remporté autant de victoires (5 en 6 matches) dans un groupe presque aussi compliqué (Racing 92, Scarlets, Leicester). La province d'Irlande du Nord pourra compter sur l'immuable capitaine du XV du Trèfle, le talonneur Rory Best (36 ans, 117 sélections), et sur sa pépite Jacob Stockdale, meilleur marqueur d'essais en phase de poules (6) en compagnie de Sean Cronin, talonneur du... Leinster et doublure de Best en sélection.

Farrell retrouve les Ecossais

Le reste du XV d'Irlande sera en Ecosse, avec le Munster, pour af-

fronter une équipe d'Edimbourg présente à ce stade pour la 3^e fois de son histoire. Pas de quoi faire peur à Conor Murray et à sa province, qualifiée pour la phase finale pour la 18^e fois, un record.

Mais le talonneur et capitaine écossais Stuart McNally sera certainement galvanisé après la performance du XV du Chardon en Angleterre (38-38), à laquelle il a participé en contrant Owen Farrell pour inscrire un essai d'ailier.

Farrell, justement, doit se remettre de cette déconvenue en retrouvant le maillot des Saracens, opposés... à Glasgow. Le scénario incroyable de Twickenham peut-il se répéter à l'Allianz Park? C'est peu probable, tant les Londoniens ont maîtrisé leur sujet jusqu'ici avec 6 succès en autant de matches.

L'opposition franco-française entre le Racing 92 et Toulouse, les deux formations françaises - avec Clermont - les plus portées vers l'attaque, promet. Quelle ligne de trois-quarts aura le dessus? Virimi Vakatawa et Teddy Thomas d'un côté, Romain Ntamack et Sofiane Guitoune de l'autre, le spectacle est assuré.

Pour son retour au premier plan après plusieurs années sans gloire, Toulouse s'avance sans complexe à l'Arena de La Défense. Le Racing, lui, se rappelle que les deux fois où il a affronté un autre club français en quarts, en 2016 (Toulon) et 2018 (Clermont), il est allé jusqu'en finale

Cyclisme

Les Colombiens en force cette saison

Le Colombien Miguel Angel Lopez (Astana) a conservé son maillot blanc de leader ce vendredi 29 mars sur le Tour de Catalogne en Espagne. Depuis le début de saison, les coureurs colombiens se sont illustrés à plusieurs reprises notamment avec la victoire au classement général de Egan Bernal lors de la dernière édition de Paris-Nice.

Si en Amérique du Sud le football reste le sport roi, le cyclisme fait figure d'exception en Colombie. La preuve: Christopher Froome, quadruple vainqueur du Tour de France, a commencé sa saison 2019 en Colombie lors du tour national remporté par Miguel Angel Lopez.

Egan Bernal le futur de la Colombie

Il faut dire que depuis que la saison a démarré, les Colombiens ont été largement présents. À 22 ans, Egan Bernal (Sky) a endossé le maillot jaune de leader à la veille de la conclusion de Paris-Nice pour le garder définitivement. Daniel Martinez (Education First) a enlevé la 7^e étape de la « course au soleil » de-

vant Miguel Angel Lopez. « Nous confirmons que la Colombie est une puissance mondiale du cyclisme. Nous voulons aussi montrer que nous sommes une nation forte, même si nous avons tous nos propres intérêts », avait déclaré Daniel Martinez. Jeudi 28 mars, Miguel Angel Lopez a pris le pouvoir sur le Tour de Catalogne sur les rampes de La Molina.

Depuis plusieurs années, les coureurs colombiens sont présents dans le peloton international. À commencer par le plus médiatisé, Nairo Quintana (Movistar), à la recherche du Graal sur le Tour de France. Le natif de Tunja a terminé trois fois sur le podium en 5 participations et s'est adjugé le Tour d'Italie en 2014 en devançant son compatriote, Rigoberto Uran (EF Education First), pour un doublé inédit suivi avec ferveur au pays. Sur le dernier Tour de Colombie, Quintana s'est imposé lors de la dernière étape et a terminé deuxième de Paris-Nice.

« Quintana, c'est un acteur de la nouvelle génération.